

L'INTERVIEW DU DIMANCHE — JEAN-MARC VAN ESPEN

QUEL DESTIN POUR L'INSTITUTION ? « LES PROVINCES DOIVENT DESSINER LEUR AVENIR »

À quelques semaines des élections communales et provinciales, les élus provinciaux travaillent dans un contexte particulier. En effet, le nouveau gouvernement wallon, MR-Engagés, a bien rappelé que les Provinces devaient rapidement évoluer. Mais qu'est-ce que cela veut dire exactement ? Est-ce vraiment la fin de cette institution ?

Avélo depuis le nouveau siège provincial, en passant par la nouvelle esplanade, nous avons posé la question à Jean-Marc Van Espen, MR, député-président du Collège de la Province de Namur, alors que son président de parti, Georges-Louis Bouchez, plaide pour un grand changement provincial : « Nous devons dessiner l'avenir. Je rappelle que nous n'avons pas de souci d'endettement », insiste l'autre homme au papillon, marié et papa de quatre enfants.

Comme à chaque nouveau gouvernement, il existe une volonté de bousculer les Provinces ?

En 2019 déjà, on nous avait imposé d'intervenir dans les zones de secours. Cela nous a permis de jouer un rôle dans le financement et dans la politique territoriale. Nous pouvons aussi aller plus loin dans le financement des zones de secours. Cela nécessitera évidemment de réduire l'une ou l'autre activité.

Les Provinces vont-elles être supprimées ?

La DPR dit qu'il faut davantage de « supracommunalité ». Nous avons un rôle à jouer pour soulager les finances communales. Je rap-



Jean-Marc Van Espen (MR) est né le 28 juillet 1961. Namurois, il est marié et papa de grands enfants. © BELGA

pelle : quand on paie, on décide. Nous sommes là pour être en appui des politiques communales et en phase avec les politiques régionales.

Cela ne va pas dans le sens de

vos président de parti, qui ne voit pas l'intérêt des Provinces ?

Il est hennuyer et la province du Hainaut est très particulière. Il est conscient que, dans sa province, cela ne fonctionne pas... mais que cela fonctionne mieux

dans d'autres provinces comme à Namur. Il veut des Provinces plus efficaces pour le citoyen. Je rappelle que le texte du gouvernement ne parle pas de supprimer les Provinces, mais les élections provinciales.

Plus d'élections provinciales en 2030 ? Qui sera là à la place ?

Un conseil provincial composé des bourgmestres.

Ils sont déjà débordés aujourd'hui, non ?

Ils sont en effet déjà très occupés. Ils devraient en plus le faire gratuitement. Ils seraient entourés d'un exécutif avec un président et deux vice-présidents qui devront quand même être payés. Je ne vois donc pas l'économie.

Cela peut-il se faire ?

Nous verrons le moment venu.

Que dire au citoyen qui se rend aux urnes ? En quoi les Provinces sont-elles utiles pour lui ?

En province de Luxembourg, sans les Provinces, il n'y a pas d'hôpitaux. En province de Namur, nous intervenons dans l'accompagnement de la santé mentale, des assuétudes... Nous avons nos propres infrastructures culturelles (concert, expo...), nous

avons le BEP, qui est un instrument de grande qualité pour le développement de la Province. Nous avons un enseignement de qualité. Nous avons 10.000 personnes qui le fréquentent et dans des métiers en pénurie (infirmière, police, école hôtelière...). Tous ceux qui terminent leurs études chez nous obtiennent un job tout de suite ou poursuivent des études de spécialisation. Nous sommes d'ailleurs attentifs à la déclaration de politique communautaire.

Craignez-vous la fin de l'enseignement provincial ?

Dans ce document, il y a une volonté de rassembler la coordination des réseaux officiels (communaux, provinciaux et Wallonie-Enseignement...). Je crois à une meilleure coordination, mais une fusion me paraît plus complexe. Il y a tellement d'embûches sur le parcours.

Y aurait-il une véritable économie à le faire ?

Je rappelle que la Fédération Wallonie-Bruxelles est désargentée. La Province met chaque année des moyens dans son enseignement que la Fédération ne pourrait pas mettre. ■

VINCENT LIÉVIN

« On a développé 2.094 kilomètres de randonnées en province de Namur »

Parmi les projets à retenir, un en particulier ?

Les points nœuds, un réseau cyclable doté d'un système de fléchage et composé de 455 mailles où chaque intersection porte un numéro. Il permet de circuler sans cartes papier ni Internet sur 2.094 kilo-

mètres pour faire de belles randonnées en province de Namur, et il sert aussi bien aux Namurois qui vont travailler qu'aux touristes. Le projet a commencé en 2015 avec le ministre du Tourisme de l'époque René Collin. C'est un bel exemple de supracom-

munalité. Il a été fait en partenariat avec les syndicats d'initiative et les maisons du tourisme.

Comment avez-vous choisi les routes ?

Les voiries privilégiées sont les petites routes à faible circula-

tion, les voies réservées aux usagers doux comme le RAVel, les chemins de campagne praticables avec un vélo de type city-bike. Pour veiller à la qualité du réseau, nous pouvons compter sur des réseaux d'ambassadeurs bénévoles. Les cyclistes sont aussi invités à nous

signaler toute dégradation de panneaux, ainsi que les trous ou haies qui débordent sur le chemin. Plusieurs critères ont guidé le choix des parcours : la sécurité, le confort du revêtement, les faibles dénivélés, l'attractivité du territoire... ■

V.LI.



Scannez-moi pour retrouver l'interview intégrale de J-M. Van Espen

